

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Absents :

Votants :

- Pour : 15
- Contre :
- Abstention :

Date et affichage de la convocation : 13/10/2023

Délibération n°50

Séance du 18 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit octobre à 20h30

Le Conseil Municipal d'AINHOA, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune, sous la présidence de Monsieur Michel IBARLUCIA, Maire.

PRESENTS : COMET Claude, GARAT Jean-Michel, HARIGNORDOQUY Michel, IBARLUCIA Michel, JAUREGUIBERRY Michel, LEIZAGOYEN Sylvie, MARTICORENA Mayder, SANZBERRO Jean-Philippe, ECHINARD Emmanuel, Cécilia LARRALDE, PALLEC Bernard, LAGARDE Laurent, INÇABY Emile

ABSENTS : ITHURBIDE Fabien, MIURA Nathalie

PROCURATIONS : ITHURBIDE Fabien a donné procuration à JAUREGUIBERRY Michel, MIURA Nathalie a donné procuration à MARTICORENA Mayder

A été nommée secrétaire de séance : Cécilia LARRALDE

OBJET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'ENREGISTREMENT DE LA SOCIETE DURRUTY AUX FINS D'ETRE AUTORISEE A ETENDRE L'EXPLOITATION DE SON INSTALLATION DE DECHETS INERTES SUR LE TERRITOIRE DE SOURAIDE

Oui l'exposé du Maire,

Vu le courrier du Préfet en date du 5 septembre 2023, son arrêté n°2023/BAE/011 du 4 septembre 2023 et l'avis de mise à disposition du Public du dossier d'exploitation d'une installation de déchets inertes, située lieu dit Aldapaina, route de Saint Pée sur Nivelle, sur la commune de Souraide, du jeudi 28 septembre 2023 au mercredi 25 octobre 2023,

Considérant que les conseils municipaux des communes de Souraide, Saint Pée sur Nivelle et Ainhoa sont appelés à formuler leur avis sur la demande d'enregistrement dès l'ouverture de la consultation du public avant le 9 novembre 2023

Vu le dossier par ailleurs mis en ligne à l'adresse internet

Entreprise DURRUTY & Fils à Souraide - Consultation du public - Publications - Les services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques (pyrenees-atlantiques.gouv.fr) dont les membres du Conseil municipaux ont été pré informés par courriel du 16 octobre 2023

Le Conseil municipal, après en avoir largement délibéré,

- **EMET** un avis favorable à l'égard du projet présenté d'exploitation d'une installation de déchets inertes, située lieu dit Aldapaina, route de Saint Pée sur Nivelle, sur la commune de Souraide

Fait le 19 octobre 2023

Le Secrétaire de séance

Cécilia LARRALDE



Le Maire

Michel IBARLUCIA